

LES OBJECTIFS

Cette formation vous permettra d'intégrer la totalité des obligations, des devoirs et des recours entourant la fonction du CSE, y compris l'analyse financière et la comptabilité.

- Appréhender les objectifs et l'organisation d'un Comité social et économique
- Intégrer les règles juridiques et pratiques pour faire respecter les prérogatives d'un représentant du personnel
- Gérer les moyens d'action, les prérogatives et les obligations des représentants du personnel de manière optimale
- Optimiser l'utilisation des subventions alloués aux activités (sociales, culturelles) dues par la direction
- Maîtriser les outils à disposition pour la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail, devenir acteur de la prévention.

PUBLIC :

Membres du CSE-SSCT, membres de la CSSCT.

Responsable Sécurité, IPRP.

PROGRAMME :

Mise en contexte sur le CSE après l'ordonnance relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail et ses décrets d'application

Assurer au mieux le fonctionnement de la nouvelle instance unificatrice : le CSE

Identifier les missions et les prérogatives des élus du CSE (Comité Économique et Social)

Bénéficier des informations et expertises dans le cadre du Comité Social et Économique

Être bien informé en tant qu' élu par BDESE après la loi climat du 22 août 2021

Communiquer en tant qu' élu/s des salariés

Comprendre les mécanismes des budgets du CSE

Obtention de clés pour gérer les prérogatives du CSE (activités sociales et culturelles)

Retour sur les objectifs de la comptabilité - traduire en synthèse les flux économiques de la société

Savoir comment interpréter le bilan d'une entreprise

Savoir comment interpréter le compte de résultat d'une entreprise

Savoir comment évaluer la fiabilité d'une entreprise.

